

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

Section 1. Identification		
Identificateur de produit	HIGH PERFORMANCE FLUX CLEAN	
Autres moyens d'identification	AE100	
Usage recommandé et restrictions d'utilisation	Nettoyant à usage universel. Contenant aérosol de 312 g.	
Identificateur du fournisseur initial	Asalco Inc. 44, ch. Des Ursulines, Stanstead, Québec (Canada), J0B 3E0 Téléphone 819-876-2211 Télécopieur 819-876-5373 Internet www.asalco.com	
Numéro de téléphone en cas d'urgence/restriction d'utilisation	Canada – CANUTEC Numéro 24 heures 613-996-6666	
Section 2. Identification des dangers		
Classification du produit dangereux (nom de la catégorie ou de la sous-catégorie de la classe de danger)		
Aérosol extrêmement inflammable (Catégorie 1) Gaz sous pression (Gaz comprimé) Irritation cutanée (Catégorie 2) Irritation oculaire (Catégorie 2A) Danger par aspiration (Catégorie 1) Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique (Catégorie 3), Système nerveux central		
Éléments d'information (symboles, mentions d'avertissement, mentions de danger et conseils de prudence des catégories/sous-catégories)		
 Danger H222 Aérosol extrêmement inflammable. H229 Récipient sous pression; peut éclater sous l'effet de la chaleur. H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur. H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H315 Provoque une irritation cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges. *** Peut déplacer l'oxygène et causer rapidement la suffocation. P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues, et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. P261 Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. P264 Se laver soigneusement les mains/les ongles/le visage après manipulation. P271 Utiliser le produit seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un médecin. P331 NE PAS FAIRE VOMIR. P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau pendant plusieurs minutes. P332 + P313 En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin. P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337 + P313 Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin. P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P312 Appeler un médecin en cas de malaise. P410+P412+P403+P233 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F. Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P405 Garder sous clef. P501 Éliminer le contenu/récipient dans des contenants sécuritaires et conformément à la réglementation locale, régionale ou nationale.		
Autres dangers connus	Asphyxiants simples (catégorie 1) Le gaz qui est un asphyxiant simple***	
Section 3. Composition/information sur les ingrédients		
Dénomination chimique (nom commun/synonymes)	Numéro CAS ou autre	Concentration (%)
n-Heptane	142-82-5	40-70
Isopropanol	67-63-0	10-30
Éthanol	64-17-5	10-30
Acétate de n-propane	109-60-4	1-5
Isobutane	75-28-5	3-7
Propane	74-98-6	7-13

Section 4. Premiers soins	
Inhalation	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un médecin en cas de malaise.
Voie orale	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un médecin. NE PAS FAIRE VOMIR. NE JAMAIS donner quoi que ce soit par la bouche si la victime perd rapidement conscience ou si elle est inconsciente ou en convulsion. Bien rincer la bouche avec de l'eau. Demander à la victime d'avaler deux verres d'eau. Si le vomissement se produit naturellement, faire pencher la victime vers l'avant afin de réduire les risques d'aspiration.
Voie cutanée	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau pendant plusieurs minutes (15-20). En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin.
Voie oculaire	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes (15-20). Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin.
Symptômes et effets les plus importants (aigus ou retardés)	
Irritation cutanée ou des yeux.	
Mention de prise en charge médicale immédiate/traitement spécial	
Dans tous ces cas, consulter un médecin. N'oubliez pas ce document.	
Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie	
Dangers spécifiques du produit dangereux (produits de combustion dangereux)	
Oxydes de carbone et autres gaz et fumées irritants/toxiques.	
Agents extincteurs appropriés et inappropriés	
En cas d'incendie: Utiliser dioxyde de carbone, agent chimique en poudre, et mousse adéquate pour l'extinction.	
Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers	
De la fumée ou des émanations toxiques/irritantes peuvent se produire durant un incendie. Ne pas entrer dans le secteur de l'incendie sans avoir une protection adéquate. Les pompiers qui combattent un incendie devraient porter un appareil de protection respiratoire autonome avec un masque facial complet pour se protéger des produits toxiques libérés lors de la combustion. Protéger le personnel des contenants qui risquent d'éclater, d'exploser ou d'échapper leur contenu. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. L'utilisation de l'eau peut être utile pour refroidir les contenants exposés à la chaleur et aux flammes.	
Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel	
Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence	
Restreindre l'accès jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Assurez-vous que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié. Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié (Voir Section 8).	
Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage	
Ventiler les lieux du déversement. Arrêter l'écoulement si cela peut être fait en toute sécurité. Contenir et absorber avec une matière absorbante inerte. Ensuite, placer la matière absorbante dans un contenant pour élimination ultérieure (voir section 13). La matière absorbante contaminée peut présenter les mêmes dangers que le produit déversé. Aviser les autorités compétentes si nécessaire.	
Section 7. Manutention et stockage	
Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention	
Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Utiliser le produit seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Avant de manipuler ce produit, il est très important de s'assurer que les mesures d'ingénierie sont bien contrôlées et que les exigences relatives à la protection personnelle et à l'hygiène sont respectées. Les travailleurs qui utilisent ce produit chimique doivent avoir une formation en ce qui a trait aux risques associés à l'utilisation. Faire l'inspection des contenants pour y détecter les fuites avant la manutention. Étiqueter les contenants adéquatement. Assurez-vous de bien aérer. Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter la production de concentrations élevées de poussières, de vapeurs ou de brouillards. Tenir à l'écart des matériaux incompatibles (Section 10). Garder les contenants bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Les contenants vides sont toujours dangereux. Voir aussi Section 8. Tenir hors de la portée des enfants.	
Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités	
Stocker dans un endroit frais/bien ventilé. Tenir au frais. Garder sous clef. Stocker à l'écart des matériaux incompatibles (Section 10). Faites l'inspection de tous les contenants reçus afin de vous assurer qu'ils sont bien étiquetés et qu'ils ne sont pas endommagés. Le secteur de stockage doit être clairement identifié, libre d'obstacles et accessible seulement par le personnel qualifié. Périodiquement, faites une inspection afin de détecter des fuites.	

Section 8. Contrôle de l'exposition/ protection individuelle			
Paramètres de contrôle (valeurs biologiques limites ou valeurs limites d'exposition et origine de ces valeurs)			
Limites d'exposition: CAS 74-98-6 & 75-28-5 – ACGIH – TLV-TWA (STEL) et/ou PEL-TWA 1000 ppm; CAS 64-17-5 – ACGIH – TLV-TWA 1000 ppm & PEL-TWA 1000 ppm; CAS 67-63-0 – ACGIH – TLV-TWA 200 ppm & TLV-STEL 400 ppm & PEL-TWA 400 ppm; CAS 142-82-5 – ACGIH – TLV-TWA 400 ppm & TLV-STEL 500 ppm & PEL-TWA 500 ppm; CAS 109-60-4 – ACGIH – TLV-TWA 200 ppm & TLV-STEL 250 ppm & PEL-TWA 200 ppm;			
Contrôles d'ingénierie appropriés			
Utiliser le produit avec une bonne ventilation. Système de ventilation par aspiration à la source recommandé pour maintenir les concentrations de contaminants bien inférieures aux limites d'exposition. S'assurer que les douches oculaires, les douches de sécurité et les zones de nettoyage sont près du poste de travail.			
Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle			
Protection respiratoire requise si les concentrations sont supérieures aux limites d'exposition. Utiliser un appareil respiratoire homologué NIOSH si les limites d'exposition sont inconnues. Porter des gants de protection contre les produits chimiques (imperméables), ou autres vêtements de protection pour empêcher un contact répété ou prolongé avec la peau durant toutes les opérations de manutention. Porter des lunettes à coques antiéclaboussures ou autre afin d'empêcher le brouillard d'entrer en contact avec les yeux. Se laver soigneusement les mains/les ongles/le visage après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit. Nettoyer les vêtements avant de les réutiliser.			
Section 9. Propriétés physiques et chimiques			
Apparence, état physique/couleur	Liquide (aérosol) clair	Tension de vapeur	25-35 psig @ 20°C
Odeur	Pétrole	Densité de vapeur	Plus lourde que l'air
Seuil olfactif	Non disponible	Densité relative	~0,66-0,70
pH	Non disponible	Solubilité	Négligeable
Point de fusion/congélation	Non disponible	Coefficient de partage n-octanol/eau	Non disponible
Point initial/domaine d'ébullition	78-100°C	Température d'auto-inflammation	Non disponible
Point d'éclair	Non disponible (projection de flamme 15-100 cm & un retour de flamme)	Température de décomposition	Non disponible
Taux d'évaporation	> 1 (Acétate de n-butyle = 1)	Viscosité	Non disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Aérosol très inflammable	COV	Non disponible
Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité/d'explosibilité	1 % // 19 %	Autre	Aucune connue
Section 10. Stabilité et réactivité			
Réactivité			
Ne réagit pas dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et de stockage.			
Stabilité chimique			
Stable dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et de stockage.			
Risque de réactions dangereuses			
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.			
Conditions à éviter (décharges d'électricité statique, chocs et vibrations)			
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.			
Matériaux incompatibles			
Matières comburantes; etc.			
Produits de décomposition dangereux			
Aucun connu			

Section 11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables (par inhalation, orale, cutanée, oculaire)

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Peut déplacer l'oxygène et causer rapidement la suffocation.

Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Irritation cutanée, rougeurs, douleurs; Irritation des yeux, rougeurs, larmoiements; Irritation des voies respiratoires, toux, souffle court, étourdissements, somnolence, nausées et maux de tête, etc...

Effets différés et immédiats (effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme)

Sensibilisation cutanée – Aucune donnée disponible; Sensibilisation respiratoire – Aucune donnée disponible; Mutagénicité sur les cellules germinales – Aucune donnée disponible; Cancérogénicité – Aucun ingrédient énuméré par IARC, ACGIH, NTP; Toxicité pour la reproduction – Aucune donnée disponible; Toxicité pour certains organes cibles — exposition unique – Possible; Toxicité pour certains organes cibles — expositions répétées – Aucune donnée disponible; Danger par aspiration – Possible. Dangers pour la santé non classifiés ailleurs – Aucune donnée disponible.

Valeurs numériques de toxicité (ETA; DL₅₀ & CL₅₀)

CAS 75-28-5 CL₅₀ 658000 mg/m³ 4 hrs (rat); CAS 64-17-5 DL₅₀ Oral - Rat - 7060 mg/kg & CL₅₀ - Souris – 21000 ppm 4H; CAS 67-63-0 DL₅₀ Oral - Rat - 4720 mg/kg; CL₅₀ Inhalation - Rat - 4 h – 17000 ppm; DL₅₀ Dermale – Lapin - 12890 mg/kg; CAS 142-82-5 CL₅₀ - Rat – 48000 ppm 4H; CAS 109-60-4 DL₅₀ Oral - Rat - 9370 mg/kg;
ETA non disponible dans ce document.

Section 12. Données écologiques

Écotoxicité (données aquatique et terrestre) Aucune donnée disponible pour ce produit.

Persistance et dégradation Aucune donnée disponible pour ce produit.

Potentiel de bioaccumulation Aucune donnée disponible pour ce produit.

Mobilité dans le sol Aucune donnée disponible pour ce produit.

Autres effets nocifs Aucune donnée disponible

Section 13. Données sur l'élimination

Renseignements sur la manipulation sécuritaire en vue de l'élimination/méthodes d'élimination/emballages contaminés

Éliminer le contenu/récipient dans des contenants sécuritaires et conformément à la réglementation locale, régionale ou nationale.

Section 14. Informations relatives au transport

Numéro ONU (UN); Désignation officielle (appellation réglementaire); Classe(s); Groupe d'emballage (GE) du Règlement TMD

UN1950; AÉROSOLS; CLASSE 2.1

Numéro ONU (UN); Désignation officielle; Classe(s); Groupe d'emballage (GE) du Code IMDG (maritime en anglais)

UN1950; AEROSOLS; CLASS 2.1

Numéro ONU (UN); Désignation officielle; Classe(s); Groupe d'emballage (GE) de l'IATA (aérien en anglais)

UN1950; AEROSOLS, FLAMMABLE; CLASS 2.1

Précautions spéciales (transport/déplacement) Peut aussi être expédié comme QUANTITÉ LIMITÉE conformément au TMD.

Dangers environnementaux (IMDG ou autre) Aucun

Transport en vrac (normalement plus de 450 L en capacité) Impossible

Section 15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne relative à la sécurité/santé Consulter la Section 2 pour la classification appropriée. Ce produit a été classifié conformément aux critères de risques énumérés dans le Règlement sur les produits dangereux (RPD).

Réglementation, canadienne relative à l'environnement Voir Section 3 pour ingrédient(s) de la LIS (DSL)

Réglementation étrangère relative à la sécurité/santé/environnement

United States OSHA information: This product is regulated according to OSHA (29 CFR).

United States EPA (Environmental Protection Agency) information: 40 CFR Refer to the ingredients listed in Section 3 & Sections 12; 13 & 14.

United States TCSA information: Refer to the ingredients listed in Section 3.

National Fire Protection Association (NFPA):

HEALTH: 2 FLAMMABILITY: 4 INSTABILITY: 1 SPECIAL HAZARDS: Refer to Section 2 & 3.

HAZARD SCALE: 0 = Minimal 1 = Slight 2 = Moderate 3 = Serious 4 = Severe

Section 16. Autres informations

Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité | Le 25 février 2016 version 1

Références | Les fiches de données de sécurité du fabricant/fournisseur & du Canadian Centre for Occupational Health and Safety, CCOHS.

Abréviations

ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
CAS	Chemical Abstract Service
CL	Concentration létale
DL	Dose létale
ETA	Estimation de la toxicité aiguë
IARC	International Agency for Research on Cancer
IATA	International Air Transport Association
IMDG	International Maritime Dangerous Goods Code
LIS	Liste intérieure des substances (DSL)
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
NTP	National Toxicology Program (U.S.A.)
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)
PEL	Permissible Exposure Limit
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
STEL	Short-term Exposure Limit
TLV	Threshold Limit Value
TMD	Transport de marchandises dangereuses au Canada
TSCA	Toxic Substances Control Act
TWA	Time Weighted Average

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.